

Le personnel du ministère de l'éducation porte plainte contre des protestataires

Les cadres et agents au ministère de l'Education ont décidé de déposer plainte auprès du procureur de la République contre les protestataires qui observent un sit-in, depuis plus de deux semaines, près de l'entrée du ministère.

D'après les employés, les protestataires ont dépassé "le cadre pacifique" du sit-in et de la "revendication légitime" du droit au travail, en agressant physiquement et verbalement le personnel du ministère.

M.Hassen Annabi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education, s'est réuni avec le personnel pour prendre connaissance de ses préoccupations, tout en l'informant que les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la Justice ont été mis au courant des développements engendrés par ces troubles. Le ministère a reçu des assurances en vue d'un règlement de la situation.

Pour leur part, les employés au ministère ont exprimé leur engagement à traiter ce différend dans le respect de la loi.